



# Communication écrite

## Public

6 à 18 Stagiaires,  
Tous les militants Cfdt susceptibles de communiquer auprès des salariés.

## Prérequis

Etre adhérent à la Cfdt avec autorisation du syndicat de participer à la formation

## Animation : C<sup>3</sup>

## Durée et recommandations

3 jours soit 21 heures

*« Il est souhaitable de participer à cette formation, muni d'un ordinateur ou une tablette »*

## Les compétences ciblées

- Gestion et traitement de l'information
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite
- Capacité à mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique

## Les objectifs pédagogiques

- Acquérir les techniques de base d'une bonne communication en s'appropriant les outils de la communication écrite,
- Apprendre à structurer son message,
- Mettre en œuvre les techniques au service d'une communication écrite de qualité dans le cadre de l'exercice d'un mandat Cfdt

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, Présentation  
Analyse d'un argumentaire  
Les codes de la communication écrite  
Transmettre un message rapide

### JOUR 2 :

Maitriser les techniques pour créer une affiche, puis un tract et les mettre en œuvre  
Connaître les bases de rédaction d'un journal  
Création du journal de la formation

### JOUR 3 :

Création du journal de la formation (suite)  
Vécu de formation



# Communication écrite

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

Les locaux utilisés par l'organisme C<sup>3</sup> sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*Pour toutes autres situations de handicap merci de contacter l'organisme C<sup>3</sup> afin d'adapter le processus pédagogique.*

## Renseignements :

Organisme de formation C<sup>3</sup>

[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>